

Notice explicative du Budget Primitif 2020

Section de fonctionnement

Recettes

Chapitre 013 - remboursements sur rémunération du personnel (013) 15 000.00 €

Remboursement des traitements des agents en arrêt de travail

Chapitre 70 : produits des services et domaine (70) 135 000.00 €

Revenus des services : cantine, garderie, étude, médiathèque, concessions, loyer des antennes ...

Y compris le reversement du budget CCAS pour la mise à disposition de personnel (administratif et technique), évalué à environ 19 000 €.

Chapitre 73 : Impôts et Taxes 1 195 500.00 €

Produits fiscaux évalués à 900 000 € dans l'attente de la transmission des éléments par l'Etat pour réajustement éventuel au vote du BS 2020.

La direction des finances publiques a indiqué que la disparition de la taxe d'habitation serait compensée par le transfert d'une partie de la part départementale de taxes foncières sur les propriétés bâties, avec application d'un coefficient correcteur pour que le montant transféré ne soit ni supérieur ni inférieur à la taxe d'habitation perdue, sauf le montant de la TH sur les résidences secondaires qui n'est pas compensée (perte estimée de 12 000 €).

Attribution de compensation de chartres métropole : maintenue à 203 000 €. Il y aura peut-être une évolution de cette attribution du fait des transferts de charges à prévoir suite aux prises de compétence Eaux pluviales et Poteaux incendie.

Le montant de la dotation de solidarité communautaire est connu, pour un total de 91 795 €.

Chapitre 74 : Dotations de l'Etat et participations 415 000.00 €

DGF et dotations d'état reconduites à hauteur des montants 2019

Idem pour les autres participations : remboursement de Chartres métropole pour les frais de fonctionnement du Dojo, du CLSH, de la zone d'activité (87K €), fonds de péréquation du CD28 sur les investissements 2019 qui est désormais versé automatiquement aux communes (et non plus après la délibération adoptée en janvier sur les investissements de l'année passée)

Chapitre 75 : Revenus des immeubles 49 000.00 €

Location des salles des fêtes, des logements, de l'étang, du dojo, de la poste, du gîte etc. Les montants prévus en 2019 sont reportés.

Concernant le gîte, une étude financière sera faite après 12 mois d'exploitation, autant en dépenses qu'en recettes.

Dépenses

Chapitre 011 - charges à caractère général **527 000.00 €**

Comprend l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien des bâtiments.

Certaines dépenses sont connues et relativement fixes (fluides, maintenance, abonnements..) ; d'autres peuvent être très variables d'une année sur l'autre (réparations de matériel, véhicules, bâtiments).

La prévision forfaitaire des charges générales s'établit à une enveloppe de 500 000 €, augmentée d'une provision de 20 000 € pour couvrir les frais de fonctionnement estimés du gîte. Cette estimation sera modifiée une fois connues les dépenses réelles de fonctionnement au terme de 1 année d'exploitation.

En 2020, 7 000 € de crédits sont rajoutés pour l'étude de renumérotation de voirie par la Poste et l'étude de mise en place d'un pédibus.

Chapitre 012 - charges de personnel **900 000.00 €**

Montant estimé des charges pour le personnel titulaire et contractuel, qui comprend également les heures supplémentaires pour l'entretien du gîte et les états des lieux, des remplacements éventuels pour absence et le recrutement sur le poste laissé vacant par l'ancien gardien du stade.

Chapitre 014 – atténuation de produits **8 000.00 €**

Exonération jeunes agriculteurs et versement du FPIC (montant inconnu).

Chapitre 042 – opérations d'ordre **6 000.00 €**

Amortissement sur 5 ans des subventions versées : cette dépense de fonctionnement apparaît aussi en recette d'investissement.

Chapitre 65 - charges de gestion courante **223 500.00 €**

Comprend la licence pour les logiciels métiers de la mairie, une provision pour des admissions en non valeur, des frais d'écolage, les indemnités des élus etc.

Comprend également les subventions versées aux associations (51 644 €), les subventions d'équilibre versées au budget du CCAS (69 365 €) et à celui de la caisse des écoles (31 035 €).

Chapitre 66 - Charges financières **26 000.00 €**

Remboursement des intérêts des emprunts en baisse par rapport à 2018 (38 000 €) et 2019 (32 000 €).

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles **3 000.00 €**

Remboursement éventuel des arrhes sur les locations encaissées en n-1.

Article 023 - Virement à l'investissement **116 000.00 €**

Possibilité d'autofinancement de la section d'investissement, qui résulte de la différence entre les recettes estimées de fonctionnement et les dépenses estimées de fonctionnement.

**BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE
FONCTIONNEMENT**

chapitre	RECETTES	compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Budget supplémentaire 2019	Budget cumulé 2019	Budget primitif 2020
002	résultat reporté n-1	550 534,31 €		716 104,92 €	716 104,92 €	
013	Remboursement sur rémunération personnel	41 876,42 €	15 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €
014	Atténuation de produits			30 000,00 €	30 000,00 €	- €
042	reversement FCTVA "fonctionnement"	27 111,38 €			- €	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	154 002,99 €	136 000,00 €		136 000,00 €	135 000,00 €
73	Impôts et Taxes	1 214 892,81 €	1 180 500,00 €		1 180 500,00 €	1 195 500,00 €
74	Dotations de l'Etat et participations	502 379,06 €	415 000,00 €		415 000,00 €	415 000,00 €
75	Revenus des immeubles (locations, loyers)	51 535,71 €	49 000,00 €		49 000,00 €	49 000,00 €
76	Produits financiers	3,08 €			- €	
77	Produits exceptionnels	146 719,01 €		105 000,00 €	105 000,00 €	
	TOTAL	2 689 054,77 €	1 795 500,00 €	851 104,92 €	2 646 604,92 €	1 809 500,00 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Budget supplémentaire 2019	Budget cumulé 2019	Budget primitif 2020
011	Charges à caractère général	431 760,25 €	500 000,00 €	20 000,00 €	520 000,00 €	527 000,00 €
012	Charges de personnel	870 516,10 €	850 000,00 €	30 000,00 €	880 000,00 €	900 000,00 €
014	Atténuation de produits		8 000,00 €	30 000,00 €	38 000,00 €	8 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	41 844,58 €	13 500,00 €		13 500,00 €	6 000,00 €
65	Charges de gestion courante	166 660,79 €	218 317,00 €	6 500,00 €	224 817,00 €	223 500,00 €
66	Charges financières	36 415,65 €	32 000,00 €		32 000,00 €	26 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	106 899,80 €	573,00 €		573,00 €	3 000,00 €
023	Virement à l'Investissement		173 110,00 €	764 604,92 €	937 714,92 €	116 000,00 €
	TOTAL	1 654 097,17 €	1 795 500,00 €	851 104,92 €	2 646 604,92 €	1 809 500,00 €

**BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE
INVESTISSEMENT**

chapitre	RECETTES	compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Budget supplémentaire 2019	Budget cumulé 2019	Budget primitif 2020
001	résultat reporté n-1				- €	
10	dotations (affectation excédent fonctionnement n-1, FCTVA, taxe d'aménagement)	124 424,04 €	17 000,00 €	318 852,68 €	335 852,68 €	17 000,00 €
13	subventions	113 146,00 €	35 000,00 €		35 000,00 €	98 200,00 €
16	emprunts nouveaux	108 774,24 €			- €	
20	immobilisations incorporelles				- €	
021	virement de la section de fonctionnement	- €	173 110,00 €	764 604,92 €	937 714,92 €	116 000,00 €
024	produits de cession	- €			- €	454 500,00 €
040	opérations d'ordre (amortissements)	41 844,58 €	13 500,00 €		13 500,00 €	6 000,00 €
041	opérations patrimoniales	4 800,00 €			- €	
	TOTAL	392 988,86 €	238 610,00 €	1 083 457,60 €	1 322 067,60 €	691 700,00 €
					- €	
chapitre	DEPENSES	compte administratif 2018	Budget primitif 2019	Budget supplémentaire 2019	Budget cumulé 2019	Budget primitif 2020
001	résultat reporté n-1	29 507,70 €		216 404,60 €	216 404,60 €	
10	remboursement dotations	602,37 €	1 500,00 €		1 500,00 €	
16	Remboursement capital	337 099,69 €	191 000,00 €		191 000,00 €	192 000,00 €
20	immobilisations incorporelles	6 270,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €	- €	
204	subventions d'équipement				- €	
21	immobilisations corporelles	160 651,57 €	24 610,00 €	127 904,92 €	152 514,92 €	499 700,00 €
23	immobilisations en cours	43 350,75 €	15 000,00 €	643 200,00 €	658 200,00 €	
23	Reste à réaliser 2018	27 111,38 €		102 448,08 €	102 448,08 €	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections				- €	
041	opérations patrimoniales	4 800,00 €			- €	
	TOTAL	609 393,46 €	238 610,00 €	1 083 457,60 €	1 322 067,60 €	691 700,00 €

**BUDGET PRIMITIF 2020 COMMUNE
INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	192 000,00	FCTVA	10 000,00
SOUS TOTAL EMPRUNTS CHAPITRE 16	192 000,00	TAXE AMENAGEMENT	7 000,00
REVERSEMENT TAXE AMENAGEMENT	1 500,00	SOUS TOTAL DOTATIONS CHAPITRE 10	17 000,00
SERVEUR MAIRIE	5 000,00	SUBVENTION Conseil départemental ROUSSEROLLES	28 200,00
CLIM RESTAURANT SCOLAIRE	19 000,00	FONDS CONCOURS Chartres métropole ROUSSEROLLES	70 000,00
REFECTION PARTIELLE COUR ECOLE MATERNELLE	40 000,00	SOUS TOTAL SUBVENTIONS CHAPITRE 13	98 200,00
SOL PREAU ET COULOIR MATERNELLE	15 000,00	VIREMENT DE SECT. FONCTIONNEMENT	116 000,00
CLOTURE ENTREE MATERNELLE	5 000,00	SOUS TOTAL CHAPITRE 021	116 000,00
TRIBUNE FOOT	100 000,00	VENTE PARCELLE ZT 15	110 000,00
LUMINAIRES LED ECOLE, SDF, MAIRIE	15 000,00	VENTE SA E&L HABITAT (ROUSSEROLLES)	286 000,00
MOBILIER SALLE DU CONSEIL	12 000,00	VENTE LOT 3 (ROUSSEROLLES)	58 500,00
TRACTEUR + EPAREUSE	84 000,00	SOUS TOTAL CESSIONS CHAPITRE 024	454 500,00
MACHINE A BOIS	6 000,00	AMORTISSEMENTS	6 000,00
2 MIROIRS DE VOIRIE	1 000,00	SOUS TOTAL OP. ORDRE CHAPITRE 040	6 000,00
AMENAGEMENT PARC LEO LAGRANGE	50 000,00		
REMPLACEMENT EXTINCTEURS	1 500,00		
REMPLACEMENT 3 ASPIRATEURS	1 000,00		
AUTOLAVEUSE GYMNASE	7 000,00		
CUVES, ECHELLES, OUTILLAGE DIVERS	18 000,00		
PROVISION VOIRIE (GARENNES, DOLMONT, LA TAYE)	118 700,00		
SOUS TOTAL OPERATIONS CHAPITRE 21	499 700,00		
TOTAL	691 700,00	TOTAL	691 700,00